



PAP n°18306-"Um Simmerpad"			
COS	0.45	CUS	0.95
CSS	0.55	DL	21
			0

Goet3-"Rue du Bois"			
COS	0.4	CUS	0.6
CSS	0.5	DL	18
			0

Goet13 nord-"Bei de Breck"			
COS	0.45	CUS	0.7
CSS	0.6	DL	25
			0

Goet13 nord-est-"Ennet Kirben"			
COS	0.45	CUS	0.7
CSS	0.6	DL	25
			0

Goet13 sud-"Ennet Kirben"			
COS	0.45	CUS	0.7
CSS	0.6	DL	25
			0

PAP n°18280-"Prämerl"			
COS	0.45	CUS	0.7
CSS	0.6	DL	19
			0

Goet13 sud-"Ennet Kirben"			
COS	0.45	CUS	0.7
CSS	0.6	DL	26
			0

Goet15-n°3 rue Principale			
COS	0.5	CUS	0
CSS	0.7	DL	37
			0

Goet5-"Rue de Nospelt"			
COS	0.4	CUS	0.6
CSS	0.5	DL	18
			0

FOND DE PLAN

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / Immeuble

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
suivant RGO du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zone de bâtiments et d'équipements publics

- BEP

Zones d'activités

- ECO-e1 zone d'activités économiques communale type 1
- REC zone de sport et de loisir
- SPEC zone spéciale
- SPEC-t zone spéciale d'activités économiques tertiaires
- JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. (min.)
CSS	max.	DL	max. (min.)

Zone verte :

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VERD Zone de verdure

Zones superposées :

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Plan d'aménagement particulier approuvé
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
 - servitude "urbanisation" - paysage et écologie
 - servitude "urbanisation" - aménagement
 - servitude "urbanisation" - équipement
 - servitude "urbanisation" - basses
 - servitude "urbanisation" - cours d'eau
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couloir pour projets routiers
 - couloir pour projets de mobilité douce
 - couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
- construction à conserver
- petit patrimoine à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

- à l'aménagement du territoire
- Stations de base pour réseaux publics de communications mobiles (Ministère du Trésor et de l'Aménagement du territoire, Mémoire A - N° 30 du 20 février 2006)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles (Zones protégées d'intérêt communautaire - Natura 2000 (directive européenne "habitats") (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2015))
- à la protection des sites et monuments nationaux (Monuments nationaux (état au 01 septembre 2013) (Sites et Monuments Nationaux, liste des immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémoire A - N°62 du 10 août 1983))
- à la gestion de l'eau (Zone inondable (source : oux exécuté, Administration de la gestion de l'eau, 2013) Zone de protection d'eau potable (source : Administration de la gestion de l'eau, 2011))

Commune de Kehlen

Ref. : - /

Saisine du Conseil Communal	
Avis de la Commission d'Aménagement	
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région	
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	

Fond de plan :
 © droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg [copie et reproduction interdites]
 PCN: origine cadastre (2019)
 BD-4-TC: origine cadastre (2015)

MAITRE D'OUVRAGE:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOERICH

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE GOETZINGEN

IND.	DATE	DESSINE		CONTROLE		VALIDE	
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA
Q	27.01.20	GxFO		FxM		CxP	
P	04.12.19	GxFO		FxM		CxP	
O	05.11.19	GxFO		FxM		CxP	
N	07.08.19	GxFO		FxM		CxP	
M	25.06.19	GxFO		FxM		CxP	

actualisation
ajustements avant saisine du projet
mise à jour du patrimoine
suite réunion AC 06.08.2019
suite réunion AC 18.06.2019

	ÉCHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
/	18.02.13	GxFO	FxM	CxP
		1/2500	E06966B	16

TR ENGINEERING
ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
 e-mail: tr-engineering.lu
 86-88, rue de l'Égalité
 BP 1034
 L-1010 Luxembourg

ESPACE & PAYSAGES
ESPACE & PAYSAGES
ESPACE & PAYSAGES



Commune de Steinfort

Commune de Mamer

Commune de Garnich

FOND DE PLAN

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / immeuble

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
selon l'art 60 de la loi du 10 mars 2017 concernant le contenu du PAIG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zone de bâtiments et d'équipements publics

- BEP

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- REC zone de sport et de loisir
- SPEC zone spéciale
- SPEC-1 Zone spéciale d'activités économiques tertiaires
- JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	min.

Zone verte :

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VER Zone de verdure

Zones superposées :

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Plan d'aménagement particulier approuvé
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
 - servitude "urbanisation" - paysage et écologie
 - servitude "urbanisation" - aménagement
 - servitude "urbanisation" - équipement
 - servitude "urbanisation" - biotopes
 - servitude "urbanisation" - cours d'eau
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couloir pour projets routiers
 - couloir pour projets de mobilité douce
 - couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
 - secteur protégé de type "environnement construit"
 - secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
- construction à conserver
- petit patrimoine à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

- à l'aménagement du territoire
 - stations de base pour réseaux publics de communications mobiles (Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Mémorial A - N° 30 du 20 février 2006)
 - à la protection de la nature et des ressources naturelles (Zones protégées classées communales - Natura 2000 directive européenne "habitat" (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, septembre 2015))
 - à la protection des sites et monuments nationaux (Monuments nationaux (Etat au 20 septembre 2015) (Sites et Monuments Nationaux, liste des monuments et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial A - N°62 du 10 août 1983))
- à la gestion de l'eau
 - Zone inondable temporaire - voir schéma, Administration de la gestion de l'eau, 2013)
 - Zone de protection d'eau potable provisoire (source : Administration de la gestion de l'eau, 2011)

Ref. : - /

Saisine du Conseil Communal	
Avis de la Commission d'Aménagement	
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région	
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	

Fond de plan :
© droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg [copie et reproduction interdites]

PCN : origine cadastre (2019)
BD-4-TC : origine cadastre (2015)

MAITRE D'OUVRAGE:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOERICH

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE WANDHAFF

IND.	DATE	DESSINE	CONTROLE	VALIDE	
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA
Q	27.01.20	GxFO	FxM	CxP	actualisation
P	04.12.19	GxFO	FxM	CxP	ajustements avant saisine du projet
O	05.11.19	GxFO	FxM	CxP	mise à jour du patrimoine
N	07.08.19	GxFO	FxM	CxP	suite réunion AC 06.08.2019
M	25.06.19	GxFO	FxM	CxP	suite réunion AC 18.06.2019

	ÉCHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
/	18.02.13	GxFO	FxM	CxP
	1/2500	E06966B	17	Q

TR ENGINEERING
ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
e-mail: tr-engineering.lu
86-88, rue de l'Égalité
BP 1034
L-1010 Luxembourg

ESPACE & PAYSAGES
ESPACE & PAYSAGES
ESPACE & PAYSAGES